

► Une autre vie s'invente ici

La Charte du projet de Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises



Demain, notre

Parc

Le Parc naturel régional en création vise à préserver et développer harmonieusement les Pyrénées Ariégeoises. Il n'est pas un sanctuaire, ni-même une « réserve d'indiens » : il est une opportunité pour préserver la qualité de l'environnement et du cadre de vie, promouvoir les richesses de nos vallées, valoriser les productions locales et soutenir l'économie. Lancé il y a une dizaine d'années, le projet de Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises associe la Région Midi-Pyrénées, le Conseil général de l'Ariège, les communes, l'État, les organismes professionnels et associatifs... autour d'objectifs et de plans d'actions communs. Ils sont inscrits dans la Charte du Parc soumise à enquête publique en décembre 2007 et janvier 2008. Visite guidée du PNR en pages suivantes...

Projet
Parc
naturel
régional
Pyrénées Ariégeoises

r Construire ensemble notre PNR

VOUS SOUHAITEZ que chaque commune soit partie prenante ?

Le fonctionnement du PNR est collégial et ce sont les collectivités et les partenaires associés qui prennent les décisions. Elles résultent de démarches communes entre plusieurs instances :

- ▶ le Comité syndical et le Bureau en tant qu'**organes de décision** ;
- ▶ l'équipe technique du PNR en tant qu'**organe technique** ;
- ▶ les commissions et groupes de travail en tant qu'**organes de réflexion** ;
- ▶ le Conseil Scientifique en tant qu'**organe expert**.

VOUS SOUHAITEZ être régulièrement consulté ?

Un **PNR pour...** associer l'ensemble des acteurs et des habitants dans une démarche participative

- ▶ **réunions publiques** ;
- ▶ diffusion de **documents d'information et site Internet** ;
- ▶ organisation d'**enquêtes** auprès des habitants ;
- ▶ mise en place de **forums d'évaluation** partagée sur les actions menées par le PNR.

La Charte fait écho aux

Elaboré de concert avec les habitants, le PNR s'est ainsi ajusté à leurs besoins et priorités. Plus de trois années « d'écoute » à travers une enquête dans les foyers, la mise en œuvre de thématiques, l'animation de réunions publiques, l'enquête publique sur tout le territoire ont permis de dégager des souhaits et des attentes qui sont aujourd'hui en propositions et programmes.

s Garantir la qualité de notre environnement

VOUS SOUHAITEZ préserver la diversité des paysages ?

Un **PNR pour...** la préservation et la gestion des richesses naturelles

- ▶ prévention et réparation des **dégradations paysagères** ;
- ▶ maintien de l'**ouverture des paysages** et déploiement de véritables démarches sylvicoles ;
- ▶ protection des habitats naturels et de la **mosaïque paysagère** ;
- ▶ préservation de notre **faune** et notre **flore** en harmonie avec les exigences des activités humaines.

VOUS SOUHAITEZ profiter d'une urbanisation cohérente ?

Un **PNR pour...** un aménagement du territoire maîtrisé et harmonieux

- ▶ intégration des **dimensions** « Paysages » et « Développement Durable » dans l'urbanisme ;
- ▶ développement d'un urbanisme durable favorisant une **meilleure accessibilité au foncier** ;
- ▶ renforcement de l'**esthétique de nos villages**.

VOUS SOUHAITEZ conserver un cadre de vie de qualité ?

Un **PNR pour...** des actions visant un meilleur respect des ressources et des espaces naturels

- ▶ promotion de pratiques respectueuses et d'**actions citoyennes** ;
- ▶ maîtrise de notre **consommation énergétique** ;
- ▶ prise en compte de l'**environnement** dans les activités humaines ;
- ▶ limitation de la production de **déchets** et amélioration du traitement ;
- ▶ valorisation de la ressource **et économies d'eau**.



A Promouvoir les richesses de nos territoires

VOUS SOUHAITEZ affirmer les identités patrimoniales des Pyrénées Ariégeoises ?

Un PNR pour... la préservation et la conservation du patrimoine culturel et naturel

- ▶ promotion d'une **architecture contemporaine** en lien avec les « styles ariégeois » ;
- ▶ réhabilitation du **bâti traditionnel** ;
- ▶ promotion d'une utilisation de **matériaux locaux** et des techniques traditionnelles ;
- ▶ valorisation du **caractère de nos sites** (édifices médiévaux, patrimoine minier et industriel, orris, grottes...).

VOUS SOUHAITEZ valoriser les produits et les savoir-faire locaux ?

Un PNR pour... soutenir le développement des productions locales

- ▶ **labellisation des produits et des services de qualité** du territoire sous la marque « Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises » ;
- ▶ **organisation et valorisation de la commercialisation** des productions locales ;
- ▶ **valorisation de nos productions** localement et hors des limites du Parc.

VOUS SOUHAITEZ accueillir un tourisme respectueux ?

Un PNR pour... un développement touristique durable au service des territoires

- ▶ soutien des **structures d'accueil** et des **offres touristiques** en harmonie avec l'environnement ;
- ▶ renfort de l'offre d'activités de loisirs et de sports de pleine nature favorisant le développement de l'**éco tourisme** ;
- ▶ organisation et maîtrise de la **fréquentation touristique**.

Attentes des Ariégeois

Depuis dès 2005, le projet de Charte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises a intégré leurs interrogations et leurs attentes. Les « échanges » ponctués par la diffusion de la Charte ont mis en place de groupes de travail associant élus locaux, associations publiques, l'organisation d'une vaste campagne de concertation... Autant d'échanges qui ont permis de recueillir les attentes que la Charte du PNR traduit en termes d'actions pour l'avenir.

i Stimuler nos potentiels économiques

VOUS SOUHAITEZ dynamiser le développement local ?

Un PNR pour... une politique partagée d'accompagnement de projets

- ▶ soutien aux **projets innovants** et aux initiatives locales ;
- ▶ mise à disposition des collectivités d'une **ingénierie adaptée** ;
- ▶ redynamisation du territoire par l'**accompagnement des porteurs de projets** ;
- ▶ **développement d'une économie sociale et solidaire...**

VOUS SOUHAITEZ conforter les activités existantes ?

Un PNR pour... asseoir et renforcer nos potentiels économiques

- ▶ valorisation du **bois** ;
- ▶ promotion des **activités agricoles et agroalimentaires** ;
- ▶ poursuite du **soutien au pastoralisme**.

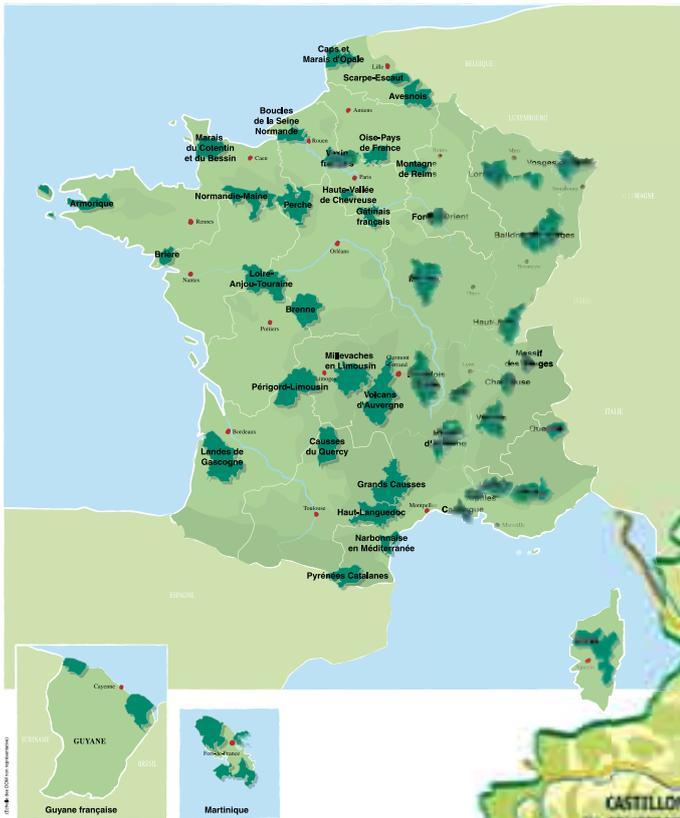
VOUS SOUHAITEZ organiser et développer de nouvelles filières ?

Un PNR pour... structurer nos filières

- ▶ développement de nos **potentiels énergétiques et des énergies renouvelables** ;
- ▶ valorisation et développement de l'**écoconstruction** ;
- ▶ développement des **services à la personne et aux entreprises**.



Les 45 Parcs naturels régionaux de France



Les 45 Parcs naturels régionaux concernent 3 706 communes, 21 régions métropolitaines, 68 départements pour 3 millions d'habitants. Ils couvrent 7 millions d'hectares, soit 13% du territoire.

Les PNR français concernent aujourd'hui 3 706 communes, 21 régions métropolitaines et 68 départements. Ils couvrent 13% du territoire français. Ils sont tous habités et représentent plus de 3 millions d'habitants. Regroupés au sein d'une fédération, ils bénéficient d'une reconnaissance nationale et internationale.

Le territoire de notre PNR s'étend sur 2 500 km², concerne 145 communes, 13 cantons, 3 « Pays » et 43 000 habitants. Surmonté de nombreux massifs emblématiques, couvert à moitié par des forêts, riche d'un patrimoine exceptionnel... il est l'un des territoires les mieux préservés des Pyrénées.



Limites du périmètre d'étude du PNR des Pyrénées Ariégeoises et principales communes.



EN SAVOIR PLUS

La Fédération des Parcs naturels régionaux : www.parc-naturels-regionaux.tm.fr

Le projet de Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises : www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com

POUR NOUS CONTACTER : Projet de Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

09240 La Bastide de Sérou
Tél. : 05 61 02 71 69
Fax : 05 61 02 80 23
info@projetpnrapc.com



Les communes
du syndicat mixte

